



Assurément OUI, de plusieurs manières, et notamment en nous intéressant aux activités de l'OGEC :

Association loi 1901, l'OGEC (Organismes de Gestion des Ecoles Catholiques) supporte les responsabilités d'une entreprise de droit privé, et a la charge de régler, avec l'aide des directeurs d'établissement, toutes les questions d'ordre administratif, financier, matériel... relatives à la gestion et au fonctionnement (budget, scolarité, investissement, embauche hors enseignants...) :

- du collège Saint Jean Baptiste
- du lycée La Mennais
- de la restauration scolaire.

Tous les établissements catholiques fonctionnent avec un OGEC qui est l'équivalent d'un Conseil d'Administration.

L'OGEC est constitué de personnes bénévoles – parents ou anciens parents – restées attachées à l'institution et soucieuses de lui permettre de vivre et de se développer dans le respect du projet éducatif.

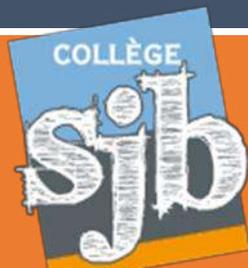
Pourquoi nous avons besoin de vous !

Par la **diversité de leurs origines**, les bénévoles assurent aux côtés de professionnels de l'enseignement, de l'animation et de l'organisation de chaque établissement, un **rôle de conseil et de surveillance**.

Ils favorisent par leur présence une **véritable insertion de l'établissement dans la vie sociale et économique**.



En tant que Parent, est-il possible de vous impliquer dans la vie et l'avenir du Collège et du Lycée ?



ST JEAN-BAPTISTE



Concrètement, le Conseil d'Administration se réunit autour de son Président, tous les 2 mois environ pour échanger sur l'ACTUALITE et les PROJETS des collèges et lycée.

Qui compose l'OGEC ?

Selon ses statuts, l'OGEC est constitué au maximum de 12 administrateurs, renouvelables par tiers tous les 3 ans. Ils exercent leurs fonctions de manière désintéressée. Ils sont au service de l'œuvre éducative confiée à l'école catholique.

Sont élus parmi les administrateurs un bureau composé de : un(e) Président(e) - Thierry Thoby, un(e) Trésorier(e) Michel Fantou et un(e) Secrétaire Murielle Guellier. Ce bureau est élu pour un an et reconductible après chaque assemblée générale.

Outre les administrateurs, l'OGEC accueille :

Des membres de droit

- Le ou la représentant(e) de la tutelle Mennaisienne.
- Le Président de l'APEL de chaque établissement
- Le président de UDOGEC
- Un(e) représentant(e) du département
- Un(e) représentant(e) de la région

Des membres invités

- Les chefs d'établissements
- Des personnes qualifiées pouvant mettre leur expertise au service de l'OGEC en fonction des dossiers ; (Responsable administratif et financier, expert-comptable, commissaire aux comptes, etc.)

Ces invités participent avec voix consultative.

Venez nous **REJOINDRE** à l'OGEC pour :

Aider l'équipe enseignante : Les membres de l'OGEC, étudient et valident les propositions émises, pour mettre à la disposition de l'équipe enseignante les moyens nécessaires pour réaliser sa mission d'éducation de vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Garder les établissements en bon état : Nous devons aussi veiller au maintien en bon état des locaux, et au strict respect des normes de sécurité. Nos actions doivent également contribuer à améliorer le confort de travail de nos enfants.

Mener une gestion rigoureuse : Cette gestion rigoureuse est impérative afin de maintenir la contribution des familles au niveau le plus bas possible compatible avec nos objectifs.

Préparer l'avenir : Les projets à venir sont la construction du *Gymnase*, d'une salle de restauration/ multi activités au Lycée, poursuite du *schéma directeur informatique* Tout en continuant les *travaux courants de mise en conformité, de maintien en état*, afin d'améliorer l'environnement de nos enfants !

Vous voulez vous **impliquer** dans la vie de l'OGEC et participer à cette belle aventure, faites-vous connaître par mail auprès du Président de l'OGEC thierry_thoby@msn.com ou sur l'adresse mail des secrétariats des collèges et lycée.



Nous avons besoin de vous !